
 Arrondissement de Pontarlier

**Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 5 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le cinq mai à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.

Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Aline Louvrier à Marie Destaing, Léonie Schneiter à Christophe Michel, Thierry Vuittenez à François Garcia.

Secrétaire de séance : Marie Destaing

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2023-05-035

OBJET : Plan de financement des travaux de Renaturation et Aménagement de la place de l'Eglise.

Le Maire indique que dans le cadre des travaux de Renaturation et Aménagement de la place de l'Eglise, la commune sollicite le soutien et la participation financière des partenaires suivants :

Financeurs	Demande au titre de	Taux en %	Montant prévisionnel H.T
Etat	DETR	19.77	200 000.00 €
Région	Région contrat C2R	29.66	300 000.00 €
Commissariat de Massif		11.86	120 000.00 €
Département	Politique cyclable	5.73	58 000.00 €
	Amendes de Police	1.29	13 000.00 €
	OPSA	5.73	58 000.00 €
	P@C25	5.93	60 000.00 €
Commune de LEVIER	Autofinancement	20.01	202 429.30 €
TOTAL		100	1 011 429.30 €

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230505-2023_05_035-DE



Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valident le plan de financement ;
- Autorisent le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de l'ensemble des financeurs ci-dessus mais également auprès d'autres partenaires comme Fonds vert...
- Autorisent le Maire à signer tous documents y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 11/05/2023
Reçu en préfecture le 11/05/2023
Publié le 
ID : 025-200068401-20230505-2023_05_035-DE

Le Maire,
Marc SAULNIER.

